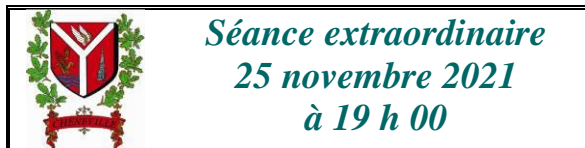


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 25 novembre 2021, à **19 h 00** à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénerville, est présidée par le maire, monsieur Maxime Proulx Cadieux, en présence des conseillères et conseillers suivants : monsieur Gaétan Labelle, madame Danielle Meunier, monsieur Alexandre Lafleur, madame Maryse Gougeon, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Nomination membres du CCU**
- 4. Fin de probation de la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe (DGA)**
- 5. Autorisation affichage offre d'emploi – DGA**
- 6. Offre de services pour subventions**
- 7. Dossier décalage montée Deschatelets**
- 8. Parole au public**
- 9. Levée de la séance**

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la secrétaire-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil et en a affiché une copie aux deux endroits décrétés pour ce faire. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Maxime Proulx-Cadieux, constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19 h 00 devant 2 personnes.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-11-230

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Danielle Meunier et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que signifié par la secrétaire-trésorière dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- NOMINATION MEMBRES DU CCU

2021-11-231

Nomination membres du CCU

ATTENDU QUE madame Sophie Lavergne, monsieur Mario Legault et monsieur Gilles Douin, résidents de la municipalité de Chénerville, ont manifesté leur intérêt de faire partie du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE ces citoyens ont fourni la preuve qu'ils sont résidents permanents (depuis au moins douze (12) mois) de la

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Alexandre Lafleur
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte les candidatures de
madame Sophie Lavergne, monsieur Mario Legault et monsieur Gilles Douin
à titre de membres du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4- FIN DE PROBATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE (DGA)**

2021-11-232

**Fin de probation de la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière
adjointe (DGA)**

ATTENDU l'embauche, avec périodes de probation, de madame Josée
Shewchuck à titre de directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe par la résolution #2020-12-
257 ;

ATTENDU QUE madame Shewchuck ne répond pas à tous les critères
d'embauche à la suite d'évaluations;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville mette fin à la probation de
madame Shewchuck immédiatement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- AUTORISATION AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI – DGA

2021-11-233

Autorisation affichage offre d'emploi – DGA

ATTENDU QUE le poste de directrice générale adjointe et secrétaire-
trésorière adjointe est présentement vacant;

ATTENDU QU' il est nécessaire de trouver un candidat pour assister la
directrice générale dans ses tâches;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Maryse Gougeon
Et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'affichage du poste de
directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- OFFRE DE SERVICES POUR SUBVENTIONS

Ce dossier est reporté à une séance ultérieure par manque d'informations.

7- DOSSIER DÉCALAGE MONTÉE DESCHATELETS

Ce dossier est reporté à une séance ultérieure par manque d'informations.

8- PAROLE AU PUBLIC

9- LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-11-234

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maxime Proulx-Cadieux, Maire

Krystelle Dagenais, Directrice générale

Je soussigné, Maxime Proulx-Cadieux, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.